

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADAPTER LES GOLFS DU BASSIN SEINE-NORMANDIE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN CONTRAT JUSQU'EN 2030 POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE EAU, LES POLLUTIONS ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ



Paris, le 20 janvier 2026 – Réduire les volumes d’eau prélevés par les golfs, limiter les pollutions susceptibles d’atteindre les rivières et les nappes, développer des ressources alternatives à l’eau prélevée dans le milieu naturel, mieux gérer les eaux de pluie et intégrer la biodiversité aquatique et humide dans la gestion quotidienne des parcours : tel sont les objectifs opérationnels du contrat de partenariat « Eau, climat & biodiversité » signé le 20 janvier entre la Fédération française de golf et l’agence de l’eau Seine-Normandie.

Signé par Pascal Grizot, président de la Fédération française de golf, et Sandrine Rocard, directrice générale de l’agence de l’eau Seine-Normandie, **ce contrat engage les deux partenaires jusqu’en 2030 et concerne les 167 golfs du bassin Seine-Normandie.** Il marque une volonté commune de poursuivre la dynamique enclenchée lors du premier partenariat et d’accélérer la performance environnementale de la filière malgré la pression sur la ressource et les contraintes imposées par le changement climatique : sécheresses plus fréquentes et gestion des pluies plus soudaines et abondantes.

Ce nouveau contrat démontre la compatibilité de la performance économique et environnementale. Il réaffirme le succès d’un premier partenariat engagé entre 2022 et 2024, **qui a permis d’économiser 147 000 m³ d’eau et d’éviter la diffusion de près de 700 kg de pesticides dans l’environnement.** Ambitieux, il fixe désormais une trajectoire renforcée jusqu’en 2030.

Eau, biodiversité, climat : une trajectoire partagée entre l'agence de l'eau Seine-Normandie et la filière golf



Pour **Pascal Grizot, président de la ffgolf**, *“La reconduction de ce partenariat avec l'agence de l'eau Seine-Normandie est une étape importante pour la filière golfique. Les résultats concrets obtenus lors du premier contrat – plus de 147 000 m³ d'eau économisés et près de 700 kg de produits phytosanitaires évités – démontrent que les golfs peuvent agir efficacement pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Ce partenariat offre aux gestionnaires de golfs un cadre structurant, un accompagnement technique et des objectifs ambitieux, qu'il s'agisse de la sobriété en eau, du développement de ressources alternatives ou de la montée en compétence des équipes. Il illustre l'engagement de la Fédération française de golf à inscrire la pratique du golf dans une trajectoire de performance environnementale, au service des territoires et des générations futures. Notre responsabilité est claire : adapter durablement nos parcours, réduire notre empreinte environnementale et renforcer la biodiversité.”*



Pour **Sandrine Rocard, directrice générale de l'agence de l'eau**, *“Ce partenariat avec la Fédération française de golf s'inscrit directement dans les objectifs de l'agence de l'eau Seine-Normandie : inciter à réduire les prélèvements d'eau, limiter les pollutions et accompagner l'adaptation des usages au changement climatique. Le contrat 2025-2030 fixe une trajectoire opérationnelle et chiffrée, avec une réduction attendue des prélèvements d'eau de 200 000 à 400 000 m³, une baisse de 30 % de l'usage des produits phytosanitaires encore autorisés et une montée en compétence des acteurs, afin de garantir l'efficacité de chaque euro dépensé sur le bassin.*



DES OBJECTIFS CHIFFRÉS À L'HORIZON 2030

D'ici 2030, les actions engagées doivent conduire à une **réduction globale des prélèvements d'eau de 200 000 à 400 000 m³**, grâce aux économies d'eau, à l'optimisation de l'arrosage, à l'adaptation des parcours et au développement de ressources alternatives.

Le contrat fixe également un **objectif de réduction de 30 % de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse encore autorisés**. Cet engagement repose sur un suivi précis des usages encore autorisés et la mise en place progressive de techniques de substitutions (biocontrôle, sélection variétales de gazon, nouveau système de contrôle de l'humidité des gazons etc.). Les gestionnaires de golfs seront accompagnés dans leur pratiques pour limiter les risques de transfert vers les eaux superficielles et souterraines.

La montée en compétence des acteurs constitue un autre levier central du partenariat. La Fédération française de golf s'engage à **sensibiliser environ 300 collaborateurs aux enjeux de gestion de l'eau et de protection de la biodiversité**, afin d'ancrer durablement les bonnes pratiques dans le fonctionnement quotidien des structures grâce au Programme et Label Golf pour la Biodiversité développé avec l'appui technique du Museum national d'Histoire naturelle

Le **développement de ressources alternatives à l'eau prélevée dans le milieu naturel fait également partie des priorités**. Le partenariat encourage le déploiement de solutions de **réutilisation d'eaux non conventionnelles ou de gestion des eaux de pluies**, notamment lorsque les contraintes techniques, sanitaires et d'usage sont compatibles avec l'activité golfique.

Enfin, le contrat affiche une ambition claire en matière de biodiversité : **atteindre 50 % des golfs du bassin engagés dans le Programme Golf pour la Biodiversité, soit 84 structures**, en lien avec des actions portant sur les milieux aquatiques et humides, telles que des diagnostics naturalistes ou des travaux de restauration compatibles avec les enjeux de l'eau.

crédit photo : ifgolf





DU DIAGNOSTIC AUX TRAVAUX : UN ACCOMPAGNEMENT SUR TOUTE LA CHAÎNE DE PROJETS

Le contrat de partenariat couvre un large spectre d'actions, depuis les diagnostics jusqu'à la réalisation de travaux. Il concerne la réduction des consommations d'eau, la gestion des eaux pluviales (favoriser l'infiltration, limiter l'imperméabilisation), la substitution de la ressource, l'amélioration des réseaux et des rejets, la prévention des pollutions accidentelles, ainsi que des actions ciblées en faveur de la biodiversité aquatique et des zones humides.

L'agence de l'eau Seine-Normandie apporte un accompagnement technique aux porteurs de projets, ainsi qu'un appui méthodologique et une veille sur les solutions innovantes applicables aux golfs. Les projets sont portés par les structures elles-mêmes et font l'objet de demandes de financement spécifiques, instruites selon les règles d'intervention de l'agence de l'eau en vigueur.

UN PARTENARIAT QUI S'APPUIE SUR UN CONTINUUM D'ACTIONS ET DES RÉSULTATS DÉJÀ OBSERVÉS

Le contrat 2025-2030 prolonge un premier partenariat mené entre 2022 et 2024. Cette première phase a permis d'accompagner 18 structures golfigues, via 34 dossiers de subvention, pour un montant total de 4,5 millions d'euros d'aides. Les actions soutenues ont conduit à une économie annuelle de 147 000 m³ d'eau, à une réduction de 694 kg de produits phytosanitaires, et à la sensibilisation de plus de 100 collaborateurs.

Ces résultats constituent le socle sur lequel s'appuie le nouveau contrat, avec l'objectif affiché de **changer d'échelle** et d'inscrire durablement la gestion de l'eau des golfs dans les priorités du bassin Seine-Normandie.



LE CONTRAT EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ, EN CHIFFRES



Adapter les golfs du bassin Seine-Normandie
au changement climatique

167



**GOLFS
CONCERNÉS**



**jusqu'à
– 400 000 m³**
d'eau prélevés dans
le milieu naturel

– 30 %

d'usage des
produits
phytosanitaires
Moins de transferts
vers rivières et nappes

50%

des golfs engagés
dans le Programme
Golf pour la
Biodiversité



**RÉUTILISATION
DES EAUX NON
CONVENTIONNELLES**

déployée partout où
c'est techniquement
possible

300

collaborateurs
sensibilisés



photo canva



un contrat jusqu'en 2030
pour réduire l'empreinte eau, les pollutions et
renforcer la biodiversité

A PROPOS

La Fédération française de golf (ffgolf) est la fédération sportive de référence pour la pratique du golf en France. Fondée en 1912, reconnue d'utilité publique et délégataire d'une mission de service public, elle rassemble 740 golfs, dont 167 situés sur le bassin Seine-Normandie.

Engagée de longue date sur les enjeux environnementaux, la ffgolf accompagne les gestionnaires de parcours dans la gestion durable de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité. Elle porte notamment le Programme et Label Golf pour la Biodiversité développé avec l'appui technique du Muséum national d'Histoire naturelle Golf pour la Biodiversité, développé avec le Muséum national d'Histoire naturelle, et des outils opérationnels comme Platform.Golf, outil digital permettant de mesurer les prélèvements en eau et en intrants pour les golfs.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Seine-Normandie agit pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à son expertise.

Établissement public de l'Etat, elle contribue à définir la politique de l'eau du bassin Seine-Normandie avec le comité de bassin, en élaborant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Pour mettre en œuvre cette politique, l'agence accompagne techniquement et financièrement, les projets des collectivités, industriels, agriculteurs ou associations grâce aux redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers selon leurs prélèvements et leurs rejets. Ces financements, organisés dans un programme de six ans, soutiennent notamment la performance des systèmes d'assainissement, la réduction des pollutions diffuses, la préservation des captages, la restauration des rivières et zones humides, ainsi que l'adaptation des territoires au changement climatique.

Le 12^e programme "Eau, Climat & Biodiversité" (2025-2030) met notamment l'accent sur la sobriété en eau de tous les usages, la protection de la ressource en eau et la biodiversité.

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient quatre fois par an pour se prononcer sur l'attribution des aides les plus significatives conformément à ce programme. Elle est composée de 18 administrateurs de l'agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 5 des associations et personnalités qualifiées, 3 représentants des usagers économiques, 3 de l'Etat et 1 du personnel de l'agence.

L'agence développe également une mission de connaissance et de suivi, en collectant et diffusant des données sur la qualité des rivières, nappes et eaux littorales, et en soutenant des programmes de recherche appliquée. L'organisation de l'agence de l'eau par direction territoriale favorise un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque territoire.

www.eau-seine-normandie.fr



CONTACTS PRESSE

ffgolf

Michael Akrich
michael.akrich@ffgolf.org
06 45 45 56 70

**Agence de l'eau
Seine-Normandie**

Marie-Anne PETIT
petit.marie-anne@aesn.fr
06 61 58 91 74

